



FICHE DESCRIPTIVE / PROGRAMME DE FORMATION

ODONTOLOGIE PÉDIATRIQUE - DPC
13002325024

Comment intégrer efficacement
l'odontologie pédiatrique dans un exercice
d'omnipraticque ?



Mise à jour du document le 15/11/2024

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Optimiser la prise en charge de l'enfant au fauteuil en fonction de son âge
- Obtenir son assentiment aux soins et le consentement des parents
- Réaliser une démarche diagnostique adaptée à l'âge de l'enfant
- Mettre en place un plan de traitement personnalisé
- Mettre en place une éducation de la famille adaptée au risque carieux
- Actualiser les traitements cario-préventifs adaptés à l'âge, au comportement et au risque carieux
- Cibler tes traitements non invasifs et ultra-conservateurs adaptés. A partir de quels stades de sévérité des lésions carieuses, envisager des traitements pulpaire des dents vitales ?
- Dépister les HSPM et MIH. Y a-t-il un lien entre elles ?
- Optimiser l'interception des HSPM et MIH
- Connaître les différentes solutions thérapeutiques préconisées pour ces anomalies de structure amélaire

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Inscription dans le cadre du DPC :

1 : Pré-inscription via le formulaire en ligne [ICI](#)

2 : La référence du programme DPC est en cours de validation à l'ANDPC et vous sera communiqué prochainement par le service formation.

Vous devrez alors vous connecter sur votre espace www.mondpc.fr et vous inscrire au programme souhaité

Inscription hors DPC :

1 : Inscription et règlement via le formulaire en ligne [ICI](#).

2 : Vous recevez un mail de confirmation d'inscription

3 : Le lundi qui précède votre formation, vous recevrez par email votre convocation avec tous les éléments pour rejoindre votre classe virtuelle

4 : Vous recevrez sous 7 jours après la formation, par email, votre attestation de présence et de règlement

FORMATEURS

Pr Michèle MULLER-BOLLA

PUBLIC

Être Chirurgien-Dentiste

Maîtriser l'expression écrite et orale de la langue française

PRÉ-REQUIS

Être Chirurgien-Dentiste

NOMBRE MAXIMUM DE STAGIAIRES PAR SESSION

DURÉE

1 journée de 7 heures

PROGRAMME

Module 1-Prise en charge des enfants en fonction de l'âge (1h)

- Prise en charge en fonction des caractéristiques de son âge
- Quelques recettes pour améliorer l'abord d'un jeune patient réticent sans le rendre opposant aux soins

Module 2-Quoi de neuf dans la gestion de la maladie carieuse (4h) : de la démarche diagnostique aux différentes thérapeutiques en fonction de la sévérité et de l'activité des lésions carieuses diagnostiquées, de l'âge et de la coopération de l'enfant

- Évaluation du risque carieux, Diagnostic des lésions carieuses (sévérité et activité)
- Plan de traitement adapté à l'âge, au comportement et au risque carieux
- Protocoles associés aux traitements cario-préventifs, non invasifs et ultraconservateurs
- Les limites des traitements ultraconservateurs des dents vitales

Module 3-Ces fréquentes anomalies de structure amélaire - HSPM et MIH - du dépistage à la prise en charge thérapeutique (2h)

- Diagnostic des HSPM et MIH
- Information des enfants et parents
- Prise en charge thérapeutique des dents postérieures présentant une anomalie de structure amélaire : de l'interception précoce à l'avulsion
- Prise en charge thérapeutique des dent antérieures présentant une anomalie de structure amélaire : les limites d'une approche ultraconservatrices

TARIF

De 360€ à 455€

PRÉCISIONS SUR LE TARIF

- Tarif DPC : 455 €
- Tarif hors DPC : 360 €

CALENDRIER

En INTER :

- **20 mars 2025** de 9h à 17h, en **classe virtuelle**
- **18 septembre 2025**, de 9h à 17h, en **classe virtuelle**
- **16 octobre 2025**, de 9h à 17h, en **classe virtuelle**

En INTRA :

Sur demande (formation@ufsbd.fr)

MODALITÉS D'ACCUEIL DES STAGIAIRES EN SITUATION DE HANDICAP

Le contractant ou tout stagiaire inscrit peut contacter le **Référent Handicap** de l'UFSBD via l'adresse mail : referenthandicap@ufsbd.fr.

Le Référent Handicap se mettra en relation avec le contractant ou le stagiaire afin de mener à bien le processus d'analyse des besoins, proposera et s'assurera de la mise en œuvre de solutions raisonnables adaptées à la situation de handicap qui lui sera décrite.

MÉTHODES D'ÉVALUATION

En début de formation : évaluation des connaissances pré-formation via un questionnaire en ligne

En cours de formation: le formateur procède à des tours de tables afin de vérifier la progression et la satisfaction du groupe

En fin de formation : évaluation des acquis post-formation via un questionnaire en ligne et évaluation de la satisfaction via un questionnaire en ligne

CHIFFRES CLÉS

- **Satisfaction apprenants: 100%**(satisfaction moyenne basée sur les questionnaires satisfactions des 12 derniers mois)
- **53 stagiaires formés** (calcul basé sur le nombre de stagiaires formés ces 12 derniers mois)

FINANCEMENT / PRISE EN CHARGE

DPC : à hauteur de 455 €* (* sous réserve d'un crédit suffisant sur votre compte DPC)

En vous inscrivant à la session sur www.mondpc.fr, les frais pédagogiques seront directement facturés à l'ANDPC sans que vous ayez de fonds à avancer.

Pour les praticiens libéraux > FIF PL : à hauteur de 200 €/jour** (dans une limite de 2 jours pour une même formation, plafond de 600 €/an)

- Dossier de prise en charge à réaliser sur l'espace personnel FIF PL fifpl.fr au maximum 10 jours après le début de la formation.
- Les frais pédagogiques sont à nous régler. Le FIF PL vous verse le financement à l'issue de la formation, sur présentation de l'attestation de présence et de règlement qui vous sera remise.

Pour les praticiens salariés > OPCO EP : selon barème annuel, renseignements et dossier de prise en charge sur www.opcoep.fr

**Formation susceptible d'être prise en charge

TUTORIELS PRISE EN CHARGE

Téléchargez nos tutoriels qui vous aideront en quelques clics à finaliser vos démarches auprès des organismes financeurs.

[Tutoriel DPC](#)

[Tutoriel FIFPL](#)

[Tutoriel OPCO EP](#)

MODALITÉ ET DÉLAI D'ACCÈS

L'inscription est possible jusqu'à 5 jours ouvrés avant le début de la formation, dans la mesure des places disponibles.

Une confirmation d'inscription vous est envoyée par email à réception du formulaire complété et la notification d'inscription du DPC ou de votre règlement dans le cas d'une inscription hors DPC.

SPÉCIALITÉ

Odontologie pédiatrique

UFSBD – 7 rue Mariotte 75017 Paris – 01 44 90 93 91 / 94

Déclaration d'activité sous le numéro 11752372075 auprès du Préfet de la Région Ile de France

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat